



**Allocution de Michel Moyrand
Maire de Périgueux**

**à l'occasion de la
Journée nationale à la mémoire des victimes
des crimes racistes et antisémites de l'Etat français
et d'hommage aux "Justes" de France**

**Stèle commémorative
(derrière le Palais de justice)**

Périgueux - 20 juillet 2010 - 19h00

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le représentant du Pdt du Conseil général de la
Dordogne,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants des forces
armées et de la gendarmerie,
Mesdames et messieurs les représentants des
associations de lutte contre toutes les formes de
discriminations,
Mesdames et messieurs les représentants des
associations d'anciens combattants, de mémoire, de la

Résistance et de la Déportation.

Monsieur le président de l'association culturelle israélite de la Dordogne,
Mesdames, Messieurs,

Il y a 70 ans, notre pays était plongé dans un trouble sans précédent. Entre l'été et le début de l'automne 1940, en effet, la France connut l'humiliation, le sursaut, l'honneur, et la honte.

L'humiliation de la défaite tout d'abord, avec l'annonce le 17 juin, par le gouvernement nouvellement formé autour de Philippe Pétain et de Pierre Laval, de la demande d'armistice faite à l'ennemi.

Le sursaut avec, le 18 juin, venu d'Outre-Manche par les ondes, l'appel aussi solennel qu'incongru d'un militaire inconnu, le général de brigade Charles de Gaulle, et les premières manifestations, sur le sol français, d'actes de Résistance isolés et spontanés, mais qui se fédéreront ensuite dans des mouvements organisés.

L'honneur, avec ces quelque 80 valeureux, qui pourraient amplement mériter le qualificatif de "Justes" de la République. Le 10 juillet, refusant de voir la classe politique, réunie à Vichy, se saborder, ces 80 parlementaires votèrent contre les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

En Dordogne, je veux rappeler que **Camille Bedin**, député et conseiller général de Périgueux, fut le seul parlementaire à choisir le "non". Révoqué de son mandat

de conseiller général pour son appartenance à la franc-maçonnerie, il entra dans la Résistance. Arrêté, déporté, il siégera à l'Assemblée consultative provisoire à la sortie de la guerre. Qu'il me soit permis ici de lui rendre publiquement un chaleureux hommage.

La honte, pour la patrie des droits de l'homme, qui rejette ceux qu'elle avait accueillis depuis au moins deux siècles. Dès le 22 juillet 1940 est créée une commission de révision des naturalisations : on retire ainsi la nationalité française à plus de 6.000 Juifs... Et le 3 octobre 1940 est publié le premier et infâmant "Statut des Juifs", qui leur interdit d'appartenir à des organismes élus, d'occuper des postes à responsabilité dans la fonction publique, la magistrature et l'armée, et d'exercer une activité ayant une influence sur la vie culturelle...

Cette journée nationale, de mémoire et d'hommage, revêt donc cette année, et pour toutes ces raisons, un caractère particulier. **1940-2010** : 70 ans ont passé. Ces décennies n'ont altéré ni la force des drames, ni le courage des hommes, ni la monstruosité des lois. Ces années ont permis aux historiens de comprendre, d'analyser, d'expliquer et de transmettre.

Transmettre : c'est bien ce qui nous réunit aujourd'hui. Car le présent nous commande de poursuivre, inlassablement, la pédagogie de la mémoire. L'actualité récente, même ici à Périgueux, vient nous rappeler tristement que l'idéologie qui a formé l'abjecte litière des crimes racistes et antisémites du gouvernement

de Vichy n'a pas disparu. Nous devons, collectivement, rester très vigilants.

C'est pourquoi, en tant que maire de Périgueux comme à titre personnel, j'attache une grande importance à l'expression, qui peut paraître galvaudée, mais qui pour moi revêt un sens profond : le devoir de mémoire.

C'est ainsi qu'il faut, notamment à l'usage des jeunes générations, rappeler qu'au cours de la deuxième guerre mondiale, Périgueux a payé son tribut à l'horreur, au cours d'événements qui sont à jamais gravés dans son histoire. Ainsi :

- la rafle dite du "gymnase Secrestat", en février 1943, d'où une centaine d'hommes de confession juive ont été déportés vers les camps d'extermination de Maïdenek et de Sobibor.

- la rafle dans les bureaux de l'Entraide sociale israélite, rue Thiers, le 4 avril 1944 où cinq membres du personnel ont été arrêtés et déportés.

- la rafle "dite du Palace", le 10 mai 1944, où 211 personnes ont été arrêtées, et parmi elles de nombreux juifs.

Raffles, mais aussi arrestations dans la rue, au domicile, chez des amis, par la Gestapo ou par les partisans du régime de Vichy, pour ceux dont le seul crime était d'être

juif, franc-maçon, apatride, ou encore communiste... La liste des "indésirables" était longue...

Il est bon de redire, car la pédagogie se nourrit aussi des drames et des douleurs, que plus de 75.000 juifs de 58 nationalités différentes ont été déportés depuis la France (sans, au départ, de demandes de l'Occupant...) et que 2.800 seulement ont survécu à l'enfer.

Je crois en la pédagogie et à la force de l'exemple.
Et quel meilleur exemple, dans le contexte que je viens d'évoquer, que celui des "**Justes**" ?

Cette journée rend hommage à ces personnes, de tous âges, de toutes conditions, de toutes confessions, de toutes opinions, qui ont - et je cite la loi de 2000 qui institue cette journée commémorative - « *recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide* ».

Derrière les mots, des hommes et des femmes.
Certains ont leur nom gravé sur le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem (où les "Justes parmi les nations" sont honorés depuis 1963), d'autres, dont la vie ou la discrétion a dispersé la trace, ne seront peut-être jamais identifiés... Mais devant tous, nous nous inclinons avec un profond respect. La France, en leur dédiant cette journée, leur reconnaît une place unique dans l'Histoire.

Plus de 2.700 Français ont été élevés à la distinction de "Justes parmi les nations" dont **plus d'une vingtaine à Périgueux**. Je tiens à citer ces "Justes" dont notre ville est fière. Je veux ainsi évoquer :

- **Charles Altorfer**, fonctionnaire qui recueilli des juifs chez lui et en plaça chez des personnes de confiance, en les aidant par la distribution de fonds;
- **Elie et Marguerite Cordelier**, qui recueillirent des enfants juifs et les placèrent dans des pensionnats ;
- **Alexandre et Marcelle Berbonde**, directeur de l'école Saint-Jean et son épouse, qui cachèrent et protégèrent des enfants juifs dans leur établissement ;
- **Jean et Catherine Deschamps**, qui ont caché chez eux les membres d'une famille juive ;
- **Hélène, Henri et Raymonde Dupuy**, qui cachèrent des juifs et leur procurèrent de faux papiers ;
- **Pierre et Maria Gesse**, sous-préfet de la Dordogne et sa femme, qui cachèrent une jeune fille juive chez eux et fournirent de faux papiers à sa famille ;
- **Urbain Haag**, policier, résistant FFI, qui protégea une famille juive avec laquelle il était amie.
- **Marthe et Roland Dubois**, pasteur et son épouse, qui prirent sous leur protection une famille juive ...
- **Louis Nicolas**, dont l'épouse **Méliane** fut agent de liaison pour la Résistance. Le couple hébergea toute la guerre durant une famille juive.
- Mme **Gabrielle Roche**, qui cacha un couple de juifs alsaciens et leur fils, leur permettant d'échapper durant toute la guerre aux rafles et aux fouilles.
- **Marguerite et André Véliska, ainsi que leur fils Albert**, qui recueillirent deux jeunes filles juives à qui ils permirent

de faire des études.

C'est un grand honneur pour une ville de compter des "Justes" dans ses rangs. Leurs actions - des gestes qu'ils trouvaient alors normaux - sont autant d'exemples de courage, de générosité et d'humanité.

Présents ou disparus, ils représentent ce qu'il y a de meilleur en l'Homme.

Ils constituent des références, non seulement pour nous tous, mais aussi pour les générations qui nous suivront.

Le flambeau porté par les Justes ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas, car cette lumière a permis de vaincre les ténèbres.

Les Justes représentent en effet bien plus qu'eux mêmes :

- ils incarnent la bonté face à l'humiliation
- ils incarnent l'humanité face à l'avilissement
- Ils incarnent l'honneur – bien sur, mais aussi le courage
- des hommes refusant des lois injustes.

Autour de ce monument se tiennent quelques-uns des descendants de "Justes". Je les salue respectueusement. Je salue aussi une délégation d'Eclaireurs israélites de France, actuellement rassemblée à Ribérac, en rappelant le rôle qu'a joué cette organisation dans les mouvements de Résistance.

J'aperçois des témoins et des acteurs de la terrible période que je viens d'évoquer. Je suis également heureux de les voir, présents tout au long de l'année à nos cérémonies, fidèles à leur devoir, fidèles à leurs engagements, fidèles aux autres.

Paul Valéry, dans ses carnets, écrivait, à la date du 18 juin 1940 : « *(nous) sommes sur une pente épouvantable et irrésistible. Rien de ce que l'on peut craindre n'est chimérique et l'on peut absolument tout craindre, tout imaginer* ». L'Histoire a malheureusement confirmé son pressentiment, au-delà même de tout entendement...

Sachons tous ensemble, 70 ans après, à l'occasion de cette journée d'hommage et de mémoire, nous souvenir de cette dramatique année, où l'honneur a côtoyé le déshonneur, où l'horreur l'a disputé à la grandeur, pour qu'on ne craigne pas de regarder le passé et que l'on imagine sereinement l'avenir.

Je vous remercie pour votre attention.

Michel Moyrand
19 juillet 2010